

Située à proximité immédiate du centre-ville, dans un parc aménagé, la Résidence Autonomie de MONTENDRE a été créée en annexe de l'Ehpad. Elle comporte 12 studios de type F1 bis (d'une superficie de 33 m² + un balcon de 5,25 m² minimum)

Toutes les normes de confort thermique, phonique et d'accès handicapés sont respectées. Chaque pièce est équipée d'un appel malade relié à l'EHPAD 24 heures sur 24.

Les appartements s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans par dérogation du médecin départemental).

LES TARIFS 2023 :

Les charges mensuelles obligatoires comprennent :

- ↳ Un prix de loyer,
- ↳ Un coût des services collectifs.

LE LOYER EST MENSUEL :

Il est fixé chaque année au 1^{er} juillet.

Au 1^{er} juillet 2023

Pour un F1 BIS il s'élève à 510.32 €

LE PRIX DES SERVICES COLLECTIFS EST JOURNALIER :

Il est fixé chaque année par arrêté de Monsieur Le Président du Conseil Départemental.

Au 1^{er} Avril 2023, il s'élève à :

↳ Pour un F1 Bis : 19.90 €

A titre indicatif, pour un mois de 30 jours, le montant total des charges est de :

↳ Pour un F1 Bis, 510.32 € + 597.00 € = 1 107.32 €

Chaque résident peut bénéficier, en fonction de ses revenus, de l'Aide Personnalisée au Logement, qui vient en diminution du loyer demandé.

L'Etablissement est habilité à recevoir des Personnes Agées au titre de l'Aide Sociale.

LA RESTAURATION EST FACULTATIVE :

Les tarifs sont fixés chaque année par arrêté de Mr Le Président du Conseil Départemental. Au 1^{er} janvier 2024 les prix sont de :

- ↳ Le petit déjeuner : 1.35 €
- ↳ Le repas de midi : 5.25 €
- ↳ Le repas du soir : 5.00 €
- ↳ Le goûter : 1.35 €

Selon les circonstances, le locataire peut également bénéficier du service de portage de repas portés à domicile et dont le prix est fixé à 11.70€ par plateau pour l'année 2024. Le plateau repas comprend le repas de midi, le repas du soir, l'eau ou le vin et le pain.

LA PRESTATION LINGE :

Les résidents qui le souhaitent peuvent faire appel à une prestation tarifée d'entretien du linge par la blanchisserie de l'EHPAD. (6.00 €/kg).

Autant de possibilités qui laissent le résident libre de s'organiser à sa convenance.

Sont à la charge des résidents, les dépenses d'électricité et de téléphone.

MODALITES D'ADMISSION :

- ↳ Un dossier administratif et un dossier médical doivent être remplis sur le site VIA TRAJECTOIRE
- ↳ Une caution égale à un mois de loyer est demandée avant chaque entrée.

PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR :

- ↳ Un extrait d'acte de naissance et une copie de la carte d'identité
- ↳ Une photocopie de l'attestation papier de Sécurité Sociale
- ↳ Une photocopie de la carte Mutuelle
- ↳ Une photocopie de la carte vitale
- ↳ Une photocopie des avis d'imposition ou de non-imposition des 2 dernières années avant l'entrée dans l'établissement
- ↳ Photocopies des déclarations fiscales des 2 dernières années.
- ↳ L'attestation d'assurance responsabilité civile et risques locatifs

Résidence autonomie

Les Vacances de la Vie

Exemples d'aides possibles :

- ↪ APL : 364 € maxi / mois
- ↪ Aide sociale sur les services collectifs : 100 % possible
(cas d'une résidente percevant environ 800 € de revenus mensuel)



Résidence autonomie

22 Rue de la Motte à Vaillant
17130 MONTENDRE

 **05 46 49 22 64**

epd2monts@epd-les2monts.fr

